Modèle autorisation d’absence

Coronavirus – Covid 19

13 mars 2020

**L’autorité territoriale de la collectivité**……………………...............................................................................,

Vu la déclaration de l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en date du 30 janvier 2020 relative à l’émergence du COVID-19,

Vu l’arrêté du 9 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID-19

Vu l’Instruction du 23 mars 1950 portant application des dispositions du statut général des fonctionnaires relatives aux congés annuels et aux autorisations exceptionnelles d’absence,

Vu les décisions gouvernementales visant à lutter contre l’épidémie Covid-19,

Considérant l’état d’urgence sanitaire,

Considérant que l’instruction de la santé publique justifie de prendre des mesures proportionnées aux risques encourus et appropriés aux circonstances de temps et de lieu afin de prévenir et de limiter les conséquences sur la population,

Vu la déclaration sur l’honneur de l’agent attestant qu’il est le seul à pouvoir garder son enfant à domicile,

**Atteste du placement en autorisation spéciale d’absence**

De l’agent :

Nom :

Prénom :

Grade :

Service :

Le *(préciser la date concernée)*.

Ou

A compter du ……………………………. et jusqu’au …………………………

L’agent ainsi placé bénéficie de l’intégralité de sa rémunération ainsi que du maintien de ses droits à avancement et de ses droits à la retraite. En revanche, les autorisations spéciales d’absence constituant une dérogation à l’obligation de service et de temps de travail, elles ne génèrent pas de jours de réduction du temps de travail.

Fait à :

Le

**Signature de l’autorité territoriale   
ou de son représentant**

**A noter :** Pour les ASA liées à la garde d’enfants dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus, l’agent doit fournir une attestation sur l’honneur attestant qu’il est le seul à pouvoir garder son enfant à domicile.